

Nouveau Projet d'Accueil Individualisé pour allergie



Dr Marion BRAIRE-BOURREL

Groupe de travail Anaphylaxie et Allergie en
Milieu Scolaire SFA



Cadre législatif du PAI

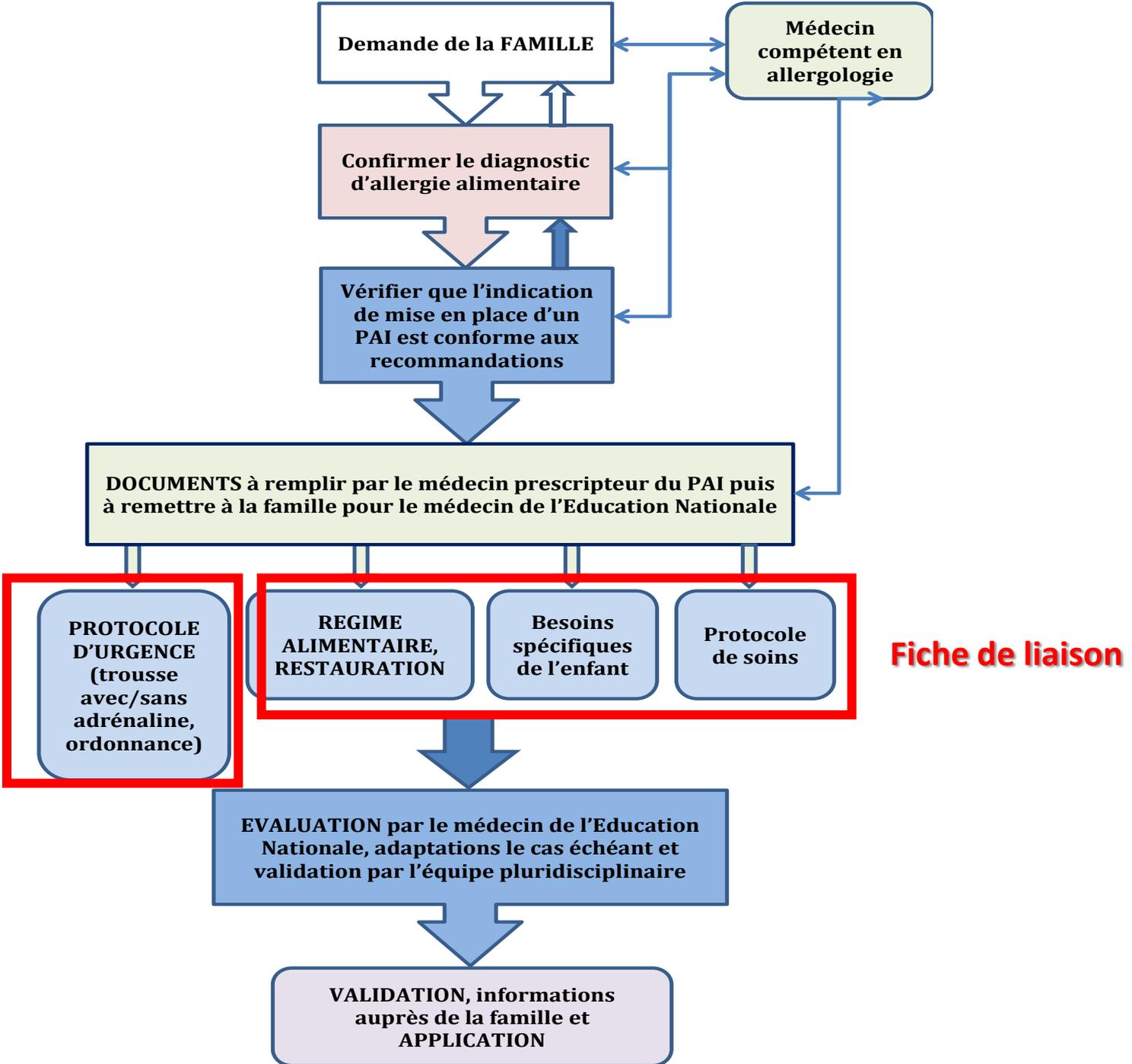
Circulaire 1999-181 du 10 novembre 1999

- Démarche entre l'école, la famille et le médecin
- Favoriser l'accueil et l'intégration en collectivité des enfants et des adolescents atteints de maladies chroniques, notamment allergies et intolérances alimentaires

Circulaire 2003-135 du 8 septembre 2003

- Applicable écoles, établissements publics locaux d'enseignement relevant du ministère chargé de l'Éducation Nationale et du ministère chargé de l'agriculture, établissements privés sous contrat
- Cadre de référence pour établissements d'accueil petite enfance (crèches, haltes garderie, jardins d'enfants), centres de vacances et de loisirs

Conduite à tenir d'urgence



Fiche de liaison

Limites du dispositif PAI actuel



Diversité au plan national :

- des supports, manque de lisibilité
- des pratiques et interprétations par le médecin de l'éducation nationale, la structure d'accueil
- des conduites à tenir d'urgence
- du contenu des troussees d'urgence

Evolution du « nouveau » PAI



- Document unique national en plusieurs volets (partie commune, déclinaison par problématique)
- Mise en place d'un protocole de soins d'urgence unique national pour les allergies graves
- Deux volets (en cours de validation) :
 - Conduite à tenir en urgence
 - Fiche de liaison Allergologue-Médecin de l'Education Nationale
- Guide explicatif (à venir) pour remplir le PAI de façon adéquate
 - indication du PAI
 - Trousse d'urgence
 - Restauration

**CONDUITE À TENIR EN
URGENCE**

NOM : Prénom :

ALLERGIES :

TROUSSE D'URGENCE

1. Adrénaline :
2. Bronchodilatateur :
+ Chambre d'inhalation
3. Antihistaminique :
4. Divers :

EPIPEN



Enlever le capuchon bleu



Placer l'extrémité orange du stylo sur la face extérieure de la cuisse



Appuyer fermement la pointe orange dans la cuisse jusqu'à entendre un dé clic et maintenir appuyé pendant 10 sec.



Puis masser la zone d'injection

JEXT



Enlever le bouchon jaune



Placer l'extrémité noire du stylo sur la face extérieure de la cuisse



Appuyer fermement jusqu'à entendre un dé clic en levant la cuisse et maintenir appuyé pendant 10 sec.



Puis masser la zone d'injection

ANAPEN

Code: 34-009



Enlever le capuchon noir protecteur de l'aiguille



Rétirer le bouchon noir protecteur



Appuyer fermement le stylo sur la face extérieure de la cuisse



Puis appuyer sur le bouchon rouge de déclenchement et maintenir appuyé pendant 10 sec. Puis masser la zone d'injection

EMERADE



Enlever le capuchon protecteur de l'aiguille

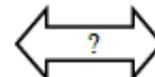


Placer et appuyer le stylo contre la face externe de la cuisse. Maintenir le stylo contre la cuisse pendant environ 5 secondes



Masser légèrement le site d'injection

UNE REACTION ALLERGIQUE PENDANT OU JUSTE APRES UN REPAS
J'EVALUE IMMEDIATEMENT LA GRAVITE DE LA REACTION



La REACTION est GRAVE
si 1 seul des signes parmi

- Ma voix change
- Je respire mal, je siffle, je tousse
- J'ai très mal au ventre, je vomis
- Mains, pieds, cuir chevelu me démangent
- Je me sens mal ou bizarre
- Je fais un malaise
- Autres signes :

Cela peut être encore plus grave
si plusieurs de ces signes sont associés

La REACTION est MODEREE

- Ma bouche pique, mes lèvres gonflent
- Mes yeux piquent, mon nez coule
- Des plaques rouges qui démangent
- J'ai un peu mal au ventre
- et j'ai envie de vomir
- Autres signes

**MAIS JE PARLE
et RESPIRE BIEN**

LES BONS REFLEXES

1. Allonger l'enfant ou le laisser 1/2 assis en cas de gêne respiratoire
 2. Injecter dans la face antéro-externe de la cuisse
 3. Puis appeler SAMU (15 ou 112)
 4. Si gêne respiratoire : Inhaler avec la chambre d'inhalation jusque 4 à 10 bouffées, à répéter selon la gêne après 10 à 15 minutes.
 5.
- En attendant les secours, une 2^e INJECTION de peut être faite si les symptômes persistent après 5 minutes ou plus.

LES BONS REFLEXES

1.
2.
3. Surveiller l'enfant jusque disparition des symptômes
4. Prévenir les parents, contacter le médecin.

EN L'ABSENCE D'AMELIORATION

J'EVALUE DE NOUVEAU la GRAVITE DE LA REACTION

CLIQUEZ vers la fin du formulaire

Fiche de liaison

Fiche de liaison



- **Caractéristiques des allergènes alimentaires**
 - **Aliments interdits**
 - **Aliments faisant partie de la liste des 14 ADO**
 - **Autorisation ou non de la forme cuite**
- **Evaluation de la gestion de l'allergie alimentaire par l'enfant et sa famille**
 - **ETP**
 - **Capacité à lire les menus et à gérer les évictions**
 - **Capacité de l'enfant à porter sa trousse d'urgence sur lui**
- **Propositions du médecin prescripteur pour la restauration scolaire et les goûters**
- **Protocole de soins et trousse d'urgence**
 - **Nécessité trousse d'urgence ou non et contenu**
 - **Protocole de soins d'urgence**

Liste des 14 allergènes ADO

 <p>Œufs</p>	 <p>Anhydrique sulfureux [E220]</p>	 <p>Moutarde</p>	 <p>Soja</p>	 <p>Lait</p>
 <p>6</p> <p>Céleri</p>	 <p>7</p> <p>Céréale</p>	 <p>8</p> <p>Arachide</p>	 <p>9</p> <p>Sésame</p>	 <p>10</p> <p>Fruit à coque</p>
 <p>11</p> <p>Poisson</p>	 <p>12</p> <p>Crustacé</p>	 <p>13</p> <p>Mollusque</p>	 <p>14</p> <p>Lupin</p>	

Fiche de liaison entre le médecin de soins et le médecin de l'Education Nationale ou de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département pour la demande d'un projet d'accueil individualisé pour allergie alimentaire.

Les données de cette fiche sont strictement confidentielles et sont rédigées (proposées) par le médecin de soins après l'accord du (des) responsable(s) légal(s).

Cette fiche résume les propositions du médecin de soins en fonction du contexte allergologique de l'enfant. Ces propositions seront, en cas de nécessité, adaptées par le médecin de l'Education Nationale ou le médecin de PMI du Département en tenant compte du contexte local et des ressources disponibles dans l'établissement.

Ce document sera joint au protocole de soins et d'urgence et à l'ordonnance de médicaments (si une prescription médicamenteuse est nécessaire). Ce document complété par le médecin de soins sera remis aux parents qui le transmettront au médecin de l'Education Nationale ou de PMI du Département ou au responsable de la structure d'accueil.

COORDONNEES du médecin de soins

Nom/prénom du médecin de soins.....

Lieu d'exercice du médecin de soins :

Téléphone (secrétariat) :

Mail professionnel

Spécialité : allergologie pédiatrie médecine générale pneumologie

autre : préciser :

***(Document en cours
de validation)***

COORDONNEES de l'enfant

Nom/Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA):/...../.....

Etablissement d'accueil (Nom/ville) :

Date de réalisation de la fiche :

PROPOSITIONS DU MEDECIN DE SOINS

➤ L' (les) aliment(s) ou ingrédient(s) responsable(s) d'allergie est (sont) le(s) suivant(s) :

Cet (ces) aliment(s) ou ingrédient(s) est (sont) **tous à déclaration obligatoire** (14 allergènes à déclaration obligatoire -en annexe- 1) oui non

Si non, quel(s) est (sont) le(s) aliment(s) ou ingrédient(s) ne figurant pas sur cette liste ?

➤ L'enfant est allergique à un (des) aliment(s) ou ingrédient(s) sous forme crue mais tolère un (des) aliment(s) sous forme cuite. Il est donc autorisé à consommer le(s) aliment(s) suivant(s) sous forme cuite :

➤ La consommation des traces ou huiles est autorisée pour tous les aliments cités :

oui non

Si non, une éviction stricte est nécessaire pour le (les) aliment(s) ou ingrédient(s) suivant(s) :

***(Document en cours
de validation)***

EVALUATION DE LA GESTION DE L'ALLERGIE ALIMENTAIRE PAR L'ENFANT ET SA FAMILLE

L'enfant est capable de porter sur lui sa trousse d'urgence en permanence si le contexte le permet : oui non ne se prononce pas

➤ **L'enfant est capable de réaliser lui-même une éviction de l' (des) aliment(s) ou ingrédient(s) responsable(s) d'allergie :**

oui non ne se prononce pas

➤ **La famille de l'enfant est en mesure de repérer par la lecture des menus de restauration fournis une éviction de l' (des) aliment(s) ou ingrédient(s) responsable(s) d'allergie :**

oui non ne se prononce pas

➤ **L'enfant sait quand et comment utiliser les (différents) médicaments de sa trousse d'urgence:**

oui non ne se prononce pas

➤ **L'enfant est capable d'avoir recours à l'adulte en cas de problème :**

oui non ne se prononce pas

➤ **Les propositions du médecin de soins pour la restauration scolaire et les goûters tenant compte du contexte allergologique sont les suivantes :**

- Restauration scolaire autorisée sous couvert de la lecture des menus par la famille et l'enfant (règlementation INCO pour les 14 allergènes obligatoires – annexe 1-)
- Éviction simple de l'allergène par l'enfant
- En cas de changement de menu de dernière minute, si celui-ci ne peut pas être consommé par l'enfant, on utilisera tout ou partie des plateaux repas sans allergènes, industriels (sous vide, appertisés...), étiquetés au nom de l'enfant, et stockés à proximité ou dans le réfectoire (à température ambiante). La gestion et le renouvellement de ce stock de dépannage seront assurés par les parents.
- Panier repas apporté sous la responsabilité de la famille
- Repas scolaires non autorisés
- Goûter avec éviction du ou des allergènes **par la collectivité**
- Goûter autorisé pour les seuls aliments rapportés **par la famille**
- Goûters non autorisés

(Document en cours de validation)

PROTOCOLE DE SOINS ET TROUSSE D'URGENCE

Le protocole de soins et d'urgence personnalisé est rempli et signé par le médecin de soins et transmis de façon conjointe à cette fiche de liaison.

➤ **L'allergie de l'enfant nécessite une trousse d'urgence** oui non

Si une trousse d'urgence est nécessaire, elle doit être disponible à tout moment dans l'établissement, y compris lors du temps de restauration et lors de déplacements de l'enfant.

Si une trousse d'urgence est nécessaire, elle doit comporter :

- au moins un auto-injecteur d'adrénaline
- un bronchodilatateur inhalé
- un antihistaminique oral
- autre, préciser :

***(Document en cours
de validation)***

Quand et où?

- Quand?
 - Attente validations différents organismes, dont ministères et syndicats de médecins...
- Où?
 - <http://eduscol.education.fr/>

Un thème d'intérêt...

- **Des modalités qui vont changer: harmoniser, simplifier**
- **Informers, former, convaincre (mythes et réalités)**
- **Collaborations étroites (sociétés savantes, pouvoirs publics, Education Nationale, associations)**
- **Evaluations au plan national et international**

